

BIRCKEL Johann

(1854 - 1933)

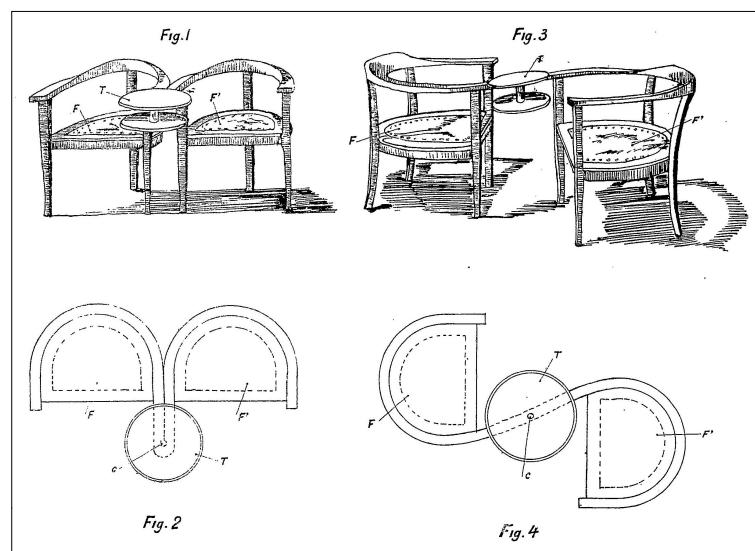
Reckange

Patents (details)

1 - Meuble combiné

FR patent	629757
Application date	24 February 1927
Co-inventor	ROSE Adolf
Patent proprietor	Maison Birckel & Rosé ¹

L'invention a pour objet un meuble constitué par deux fauteuils mobiles avec une petite table, ronde ou ovale, de préférence fixée au dossier de chacun de ces sièges de façon à ce qu'elle se trouve toujours placée au milieu entre les deux fauteuils.



Corresponding patent

LU

2 - Meuble combiné et démontable formant chambre à coucher

FR patent	629756
Application date	24 February 1927
Co-inventor	ROSE Adolf
Patent proprietor	Maison Birckel & Rosé

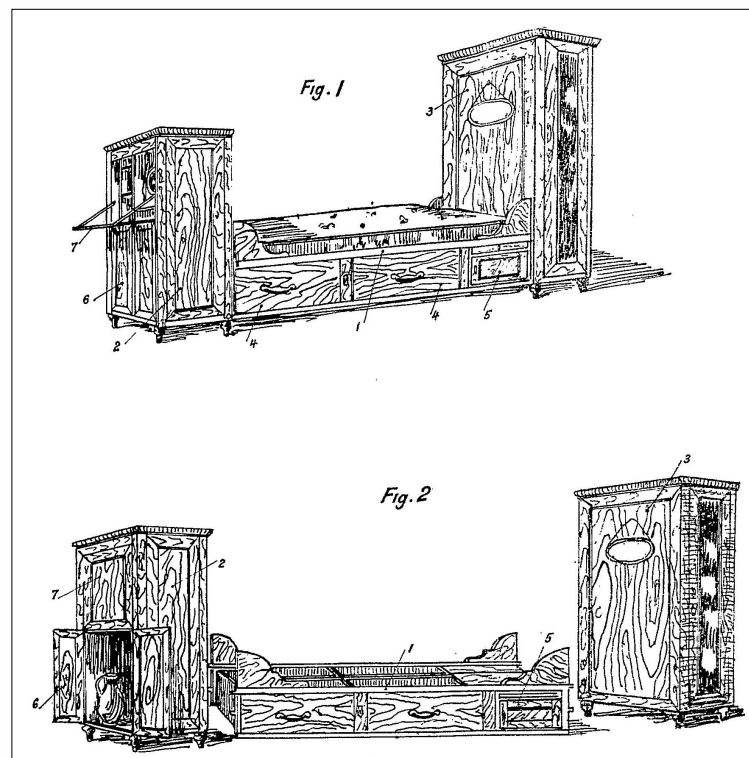
La présente invention a pour objet un meuble combiné et démontable constitué par un lit, dont les panneaux d'extrémité ont été supprimés et remplacés chacun par un meuble, par exemple un lavabo et une armoire, ces meubles et le lit étant réunis par un dispositif facilement démontable, par exemple par un assemblage à tenons et mortaises.

De préférence on ménagera, en outre, dans le bas d'un lit un certain nombre de tiroirs destinés par exemple à recevoir du linge. On y ménagera aussi une ou plusieurs tables de nuit.

¹ "Rosé": spelling used by the French Patent Office

Un mode d'exécution de la présente invention a été représenté à titre d'exemple au dessin annexé en deux perspectives, la fig. 1 montrant le meuble monté, et la fig. 2 le montrant démonté.

Le meuble se compose de trois pièces principales, soit: lit **1**, lavabo **2**, et armoire **3**. Dans un exemple d'exécution les dimensions totales du meuble seront de 2,50 mètres de longueur sur 1,30 de largeur. Bien entendu, le meuble peut également se faire en toutes autres dimensions. Les portes d'ouverture de l'armoire sont disposées des deux côtés et munies d'une glace à l'extérieur. L'armoire a par exemple une hauteur de 1,80 m. sur 0,50 m. de profondeur et le lit 1,90 sur 0,30 de hauteur. Ces parties peuvent également se faire en toutes dimensions. Dans le bas du lit sont placés quatre tiroirs **4**, dont deux de chaque côté, et destinés à recevoir le linge, ainsi que deux tables de nuit **5**. Cette disposition est prévue pour une chambre à deux personnes, tandis que le lit de la chambre à une personne ne prévoit que deux tiroirs et une table de nuit.



Corresponding patent

LU